



## Méthode de hiérarchisation des inventaires : éléments de propositions élaborés par VivArmor Nature

### Description

#### ➤ **Notice d'utilisation du tableau de diagnostic des données naturalistes existantes (version test) :**

Cet outil (encore en test) a été élaboré par VivArmor Nature. Son objectif est d'orienter les inventaires à l'échelle communale sur des groupes d'espèces qui apporteront le plus de nouvelles informations utiles. La méthode est en grande partie basée sur le volet 0 des guides ABC établis par le MNHN : [http://spn.mnhn.fr/spn\\_rapports/archivage\\_rapports/2011/SPN%202011%20-%2010%20-%20doc\\_volet0\\_version\\_2.0\\_du\\_29\\_aout\\_2011.pdf](http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2011/SPN%202011%20-%2010%20-%20doc_volet0_version_2.0_du_29_aout_2011.pdf)

La méthode va consister à compléter un tableau, sur la base du modèle suivant, permettant de hiérarchiser les groupes à inventorier :

	Connaissance (10)			Contribution (4)		Expertise (6)		Note	
	Actualisation des données			Nombre de mailles couvertes	Nombre d'espèces connues	Nombres d'espèces patrimoniales	Nombre d'espèces TVB		Expertise mobilisable
	Faune [0-5 ans] Flore [0-10 ans]	Faune [5-10 ans] Flore [10-20 ans]	Faune [>10 ans] Flore [>20 ans]						
Chiroptères								0	
Micromammifères								0	
Mammifères semi-aquatique								0	
Autres mammifères								0	
Oiseaux nicheurs								0	
Oiseaux non nicheurs								0	
Amphibiens								0	
Reptiles								0	
Poissons								0	
Rhopalocères								0	
Odonates								0	
Orthoptères								0	
Autres espèces protégées								0	
Flore								0	

#### ➤ **Section 1 : Niveau de connaissances acquises**

##### 1.1. Actualisation des données

Un jeu de données sera considéré obsolète au-delà de 10 ans pour la faune et 20 ans pour la flore. Les données anciennes restent cependant intéressantes pour une mise en perspective des informations naturalistes suffisamment récentes d'un territoire.

**>>> Renseigner pour chaque groupe d'espèces le nombre de données par période :**

- Entre 0 et 5 ans : % de données × 0 point
- Entre 6 et 10 ans : % de données × 2 points
- Plus de 10 ans : % de données × 4 points

Remarque : s'il n'y a pas de données concernant un groupe ou si toutes les données disponibles ont plus de 10 ans, la note de 10 est attribuée automatiquement.

##### 1.2. Couverture du territoire communal

Il s'agit dans un premier temps de diviser le territoire communal en mailles de 1×1 km à l'aide d'une grille Lambert 93, disponible à partir du site de l'INPN : [inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref/referentiels](http://inpn.mnhn.fr/telechargement/cartes-et-information-geographique/ref/referentiels)

**Description (Suite)**

**>>> Renseigner pour chaque groupe d'espèces le nombre de mailles couvertes :**

- Entre 0 et 20 % (non-satisfaisant) : 3 points
- Entre 20 et 35 % : 2 points
- Entre 35 et 50 % : 1 point
- Au-delà de 50 % (satisfaisant) : 0 point

**1.3. Nombre d'espèces connues**

Il s'agit ici d'évaluer un nombre moyen d'espèces connues dans la commune

**>>> Renseigner pour chaque groupe le nombre d'espèces connues :**

- Moins de 50 % (non-satisfaisant) : 3 points
- Entre 50 et 75 % : 2 points
- Entre 75 et 100 % : 1 point
- Plus de 100 % (satisfaisant) : 0 point

**➤ Section 2 : Contribution du groupe d'espèces à l'identification d'enjeux de biodiversité**

**2.1. Espèces patrimoniales connues ou pressenties**

Une liste de référence des espèces patrimoniales est en cours de construction dans le cadre de ce test. On pourra cependant se référer aux listes des espèces à responsabilité biologique régionale en Bretagne, qui sont accessibles à partir du site de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) : [bretagne-environnement.fr/donnees-listes-especes-responsabilite-biologique-regionale-bretagne](http://bretagne-environnement.fr/donnees-listes-especes-responsabilite-biologique-regionale-bretagne)

**>>> Renseigner le nombre d'espèces connues ou pressenties sur le territoire :**

- Plus de 3 espèces : 2 points
- 1 à 3 espèces : 1 point
- Aucune espèce : 0 point
- Autres espèces protégées (Escargot de Quimper, Écrevisse à pattes blanches...) : 4 points

**2.2. Espèces trame verte et bleue connues ou pressenties**

Une liste de référence des espèces TVB est en cours de construction dans le cadre de ce test. On pourra cependant se référer aux listes qui sont accessibles à partir du site de l'OEB : [bretagne-environnement.fr/donnees-listes-certaines-especes-indicatrices-bretagne](http://bretagne-environnement.fr/donnees-listes-certaines-especes-indicatrices-bretagne)

**>>> Renseigner le nombre d'espèces connues ou pressenties sur le territoire :**

- Plus de 3 espèces : 2 points
- 1 à 3 espèces : 1 point
- Aucune espèce : 0 point

**➤ Section 3 : Expertise mobilisable**

**>>> Renseigner le niveau d'expertise à mobiliser pour chaque groupe d'espèces :**

Appel à un prestataire	6 points	Quel que soit le groupe d'espèces.
En régie (de 0 - très technique - à 3 - moins technique)	3 points	Mammifères semi-aquatiques ; Reptiles ; Rhopalocères ; Odonates ; Flore.
	2 points	Micromammifères ; Oiseaux nicheurs ; Décapodes dulçaquicoles.
	1 point	Autres mammifères ; Oiseaux non nicheurs ; Amphibiens ; Orthoptères.
	0 point	Chiroptères ; Poissons.

**Résultat de la hiérarchisation des inventaires**

Note ≤8 Groupe non prioritaire	Note de 9 à 12	Note de 13 à 16	Note ≥17 Groupe à étudier en priorité
-----------------------------------	----------------	-----------------	--